

«La régulation des marchés agricoles : utopie ou réalité ?»



La Fédération Régionale des Coopératives Agricoles et Alimentaires (FRC2A) a tenu son Assemblée Générale, le 23 octobre 2009, au Conseil Général du Gers, à Auch. Rendez-vous annuel pour les coopératives régionales, l'évènement a mobilisé de nombreux responsables professionnels, sur le thème, «*La régulation des marchés agricoles : utopie ou réalité ?*».

C'est dans un contexte tendu pour la quasi-totalité des filières agricoles, animales et végétales, et en plein débat sur la loi de modernisation agricole, que la FRC2A a tenu son assemblée générale annuelle, au Conseil Général du Gers, à Auch.

Le Conseil d'Administration avait choisi d'inviter le Président de MOMAGRI, pour évoquer la régulation des marchés agricoles.

Un sujet d'actualité, au moment où le choix de la dérégulation et de la suppression des «filets de sécurité» entraîne l'agriculture et l'agro-alimentaire dans une dépression structurelle, sans bénéfice pour le consommateur, les territoires et l'emploi.

Jean-Claude GUILLON, remplaçant au pied levé le Président de MOMAGRI, Pierre PAGESSE, a expliqué la mission et l'ambition du Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture, fondé fin 2005, et dont l'action est de plus en plus concrète et efficace à l'échelle internationale.

«*Notre conviction est que le développement durable de l'agriculture mondiale passe par l'innovation sous toutes ses formes, et par la régulation internationale des marchés agricoles. L'une et l'autre sont indissociables !*» dit Jean-Claude GUILLON.

MOMAGRI part du constat que les modèles économiques sur lesquels se basent les institutions internationales pour défendre le libéralisme total, sont inadaptés à l'agriculture, «*qui est spécifique !*».

LE MODÈLE MOMAGRI...

MOMAGRI s'est donc donné pour mission de construire des outils (mo-

dèle, agence de notation) et de proposer des méthodes intégrant les spécificités de l'agriculture et des marchés agricoles.

Depuis janvier 2006, une équipe d'économistes travaille à la construction du modèle MOMAGRI, qui intègre les risques inhérents à l'agriculture. Il s'avère que la volatilité des prix dépend davantage des risques endogènes (anticipations des agriculteurs, paris pris par les spéculateurs) que des risques exogènes (aléas climatiques). «*Ce qui interdit la mutualisation des risques par un système assurantiel*».

Le modèle intègre par ailleurs sept paramètres qui influent sur l'avenir de l'agriculture: le niveau d'indépendance vis-à-vis des variables politiques, économiques et financières, les risques climatiques et de marché, l'impact sur les revenus et les effets sur la pauvreté, la croissance et les générations futures, la prise en compte de l'innovation et de la propriété industrielle, l'environnement, les changements globaux et l'avenir de la planète.

Validé en juin 2009, par un panel d'économistes d'envergure internationale, le modèle MOMAGRI commence à donner ses premiers enseignements.

Il confirme que la libéralisation totale des marchés agricoles exacerbera la volatilité des prix, et entraînera huit années de marasme pour les pays développés (USA, UE). La Chine et l'Inde seraient également malmenées, l'Afrique plongerait, seule l'Amérique du Sud serait gagnante.

MOMAGRI a l'ambition de «*contribuer à sortir du blocage actuel en s'appuyant sur ses outils, pour proposer une Politique Agricole et Alimentaire Internationale*». Cette politique devra :

- reposer sur des prix d'équilibre, par produit et par grande région (10 grandes régions identifiées),
- assurer une rémunération équitable des agriculteurs,
- avec un système de protection activé par des mécanismes de sauvegarde, si les prix observés sont inférieurs au prix d'équilibre
- et une modulation de ces mécanismes en fonction des objectifs de développement propres à chacune

des régions.

UNE AGENCE DE NOTATION

Par ailleurs, une agence de notation est en cours de construction. Elle permettra d'évaluer les conséquences possibles des politiques agricoles, nationales, régionales et internationales. Elle aura pour mission de sensibiliser les pouvoirs publics et l'opinion, sur les dérives des marchés agricoles internationaux.

UNE DYNAMIQUE

Depuis sa création en 2005, les idées de MOMAGRI avancent et circulent dans de nombreux pays du monde, y compris en Chine... «*La crise financière fait que le mot «régulation» n'est plus un tabou*» dit Jean-Claude GUILLON, «*mais les partisans du libre échange extrême continuent leur travail de sape, à commencer au niveau de l'UE*».

LA PAC APRÈS 2013...

Concernant la PAC après 2013, MOMAGRI encourage à utiliser ses outils (modèle et agence) pour proposer une Politique Agricole et Alimentaire Internationale. Jean-Claude GUILLON, transmet le message du Président de MOMAGRI, Pierre PAGEISSE : «*La PAC 2013 doit renouer avec ses principes fondateurs. Il ne faut rien lâcher des instruments résiduels de régulation et maintenir les protections aux frontières... Il ne faut pas se laisser leurrer par des mécanismes qui jouent à la marge : la contractualisation peut être un bon outil, uniquement si les marchés sont stables !*».

LA RÉGULATION DES MARCHÉS AGRICOLES : UTOPIE OU RÉALITÉ ?

Pour conclure son intervention, Jean-Claude GUILLON répondit à la question posée par la FRC2A en affirmant que «*La régulation des marchés agricoles : c'est une nécessité !*». Un exposé qui a été suivi par de nombreuses interventions et questions, et par un enthousiasme de la salle, pleine d'espoir envers l'action de MOMAGRI.

Pour Claude LABORDE, Président de la FRC2A, «*la régulation des marchés agricoles est la seule façon de redonner espoir au monde agricole*».



Bilan 2008-2009 de la FRC2A Midi-Pyrénées...

La présentation du rapport d'activité a été l'occasion de rappeler les différents domaines d'intervention de la FRC2A, au niveau de :

- **la représentation syndicale**, avec des actions dans l'orientation des politiques publiques et des aides, le développement durable, l'innovation, l'agro-alimentaire... ainsi que la contribution à de nombreuses actions menées par Coop de France

- **l'animation des filières** : vin, céréales, bovine, ovine, porcine, lait, agriculture biologique

- **les services aux coopératives** : formation administrateurs et salariés, qualité, juridique.

Il a été complété par un point économique sur deux filières : l'agriculture biologique, les semences.